

COMPTE-RENDU DU COURS DE RENE LEVY

Le 8 octobre 2013

משנה מסכת אבות פרק ב משנה א. רבי אומר איזו היא דרך ישרה שיבור לו האדם כל שהוא לתפארת לעושה לתפארת לו מן האדם. והו זעיר במצוות קלה במצוות חמורה, שאין אתה יודע מותן שכרכן שלמצוות. והוא מתחשב הפסד מצוות כנגד שכרה ושכר עבירה כנגד הפסדה. והסתכל בשלושה דברים ואין אתה בא לידי עבירה דע מה לעלה ממק עין רואה ואוזן שומעת וכל מעשיך בספר נכתבין :

Résumé

Rabbi définit la voie droite [*dérekh yéchara*] non comme une pratique additionnelle aux *mitsvot* mais comme une manière de les pratiquer. Il s'agit non pas de choisir une voie parmi d'autres mais d'ôter les scories de sa pratique de la Loi. La voie ainsi définie transfigure l'homme et octroie éclat et magnificence à lui et à l'humanité qu'il a en partage.

Cette michna ouvre le deuxième chapitre du traité, qui est de forme plus complexe. En outre, la chronologie de la *qabbala* n'est plus respectée. Une première traduction donne :

Rabbi dit : laquelle est la voie droite que l'homme devra choisir ? Celle qui est magnificence pour quiconque la fait et pour lui de l'homme. Prends garde à la *mitsva* légère comme à la grande, car tu ne connais pas le montant des *mitsvot*, et considère l'inconvénient d'une *mitsva* en regard de sa récompense et le plaisir que tu tires de la transgression en regard du dommage que tu t'occasionnes. Regarde à trois choses et tu n'en viendras pas à transgresser. Sache qui est au-dessus, un œil qui voit, une oreille qui écoute et tous tes actes sont consignés par écrit.

En demandant quelle est la voie à choisir, est-ce que rabbi nous prendrait pour des existentialistes, comme si toutes les voies s'ouvriraient à nous ? La seule voie droite n'est-elle pas celle de la Tora et des *mitsvot* ?

1 Les commentaires

Rachi propose un commentaire classique de cette michna : « toute voie qui est aisée et qui est *tiferet* pour ceux qui la font, cette voie, que l'homme la choisisse, car il est admis que cette voie, la plus aisée pour celui qui la fait, est aussi *tiferet* aux yeux de l'homme. C'est aussi la voie droite pour tout le monde, car il n'y a pas une transgression que l'homme fasse et ne regrette. Mais s'il survient une occasion de *mitsva* qui est *yechara* et qu'il l'accomplit, alors il en jouit et le monde l'apprécie. » Ce commentaire naïf pourrait être un pseudo-Rachi.

Rambam propose dans son commentaire une version philosophique de la michna. Il y parle de *derekh erets*, des *midot*, de la correction du caractère et précise que le *derekh ha-yéchara*¹ correspond aux actions bonnes dont on a parlé au quatrième des *Huit chapitres* : il s'agit des vertus médianes². Entre le vice par excès et le vice par défaut, il faut se placer au juste milieu. Maïmonide conclut : « L'acquisition des vertus est l'acquisition des vertus médianes, parce que

¹Voir le quatrième chapitre du *séfer ha-mad'a*.

²Selon la doctrine du juste milieu, empruntée à Aristote.

l'homme acquiert par là une qualité primordiale. En outre il est bienveillant, bon, aimable avec les hommes (*lo et min ha-adam*). »

Aucun des deux *méfarchim* ne s'appesantit sur cette michna.

2 Deux difficultés

2.1 Utilisation du verbe בָּרַר

La première difficulté de lecture est l'usage du verbe בָּרַר. Que signifie ce verbe à l'époque de la Michna ? Il ne signifie pas « choisir », mais il signifie « trier », séparer le mauvais du bon (*okhel* du *psolet*) dans le langage du Talmud. Dans Tb *Chabbat* 74a, rav Hamnouna dit : un homme peut trier et manger le bon aliment (*okhel*) du déchet (*psolet*), il peut aussi trier et laisser de côté le bon du mauvais. En revanche, il ne peut pas trier le mauvais du bon.

Dans l'hébreu biblique, le verbe signifie aussi clairement séparer le mauvais du bon, comme dans Ez. 30,38 : « j'ai séparé de vous les rebelles ».

Le participe passé *barour* désigne ce dont on a retiré le mauvais. L'objet du tri est le *psolet*. Une langue *broura* est une langue dont on a retiré les scories.

Pour éviter toute confusion, nous apportons également le verset Ps. 25, 12, qui utilise le verbe בָּרַר et non בָּרַח pour désigner le *choix* d'une voie : « Qui est l'homme craignant Dieu ? celui à qui Dieu indique le *déreh* qu'il doit choisir ». Notre michna parle donc d'un tri et non d'un choix.

2.2 Utilisation du suffixe ה-

La deuxième difficulté est dans la réponse de Rabbi. Le sujet de 'ossé et le *lo* semblent désigner des personnes différentes, d'après la syntaxe de la phrase.

3 Résolution de ces difficultés

3.1 Utilisation du verbe בָּרַר

On est forcé de dire que la voie droite [*déreh yéchara*] de notre michna est une voie sélective [*déreh barour*], c'est-à-dire une voie qui constitue la fin du tri et non son objet. Cette voie résulte d'un tri, d'une séparation de l'impropre [*psolet*]. Trier sa voie revient à retirer de cette voie tout ce qu'elle contient d'impropre.

Si l'on envisage la totalité de la Michna, on constate que la suite du texte porte bien sur la *mitsva* et sur la 'avera. Le ton même est au sermon : ne néglige pas les petites *mitsvot*, pense aux suites lointaines de tes actes, ne te laisse pas abuser par un plaisir immédiat, pense aux oreilles qui t'écoutent...Comment rabbi pourrait-il nous donner un autre *déreh* que la *mitsva*, et finir en prêchi-prêcha sur le respect des commandements ? Le seul *déreh* devrait être la voie des *mitsvot*, la voie légale ! Le verset de Ps.119,32 ne dit-il pas « je cours sur la route de tes *mitsvot* » ?

Nous voulons ici montrer que le *déreh yéchara* n'est pas une voie parmi d'autres, qui serait la bonne ou la droite (orthodoxie). Il s'agit de la voie légale, qu'il a fallu de surcroît trier. Il faut entendre dans la michna un futur antérieur : « laquelle est la voie droite, que l'homme *aura* triée [ou dont l'homme *aura* retiré les scories]... » La voie droite résulte d'un tri opéré dans la voie légale. Autrement dit, c'est une voie dans la voie du *derekh* des *mitsvot*. Comment la reconnaît-on ?

Ce *déreh yéchara* est présenté comme *tiféret* (éclat, suprême beauté, magnificence). Une occurrence se trouve dans Pr. 20,29 : « L'éclat [*tiféret*] de la jeunesse, c'est sa force ». Le mot

appartient au discours emphatique et prophétique. Dans l'hébreu rabbinique, ce mot sort du registre habituel et créé un effet pompeux. Rabbi veut que son dire tranche avec le prosaïsme moral, comme si seule l'emphase pouvait exprimer quelque chose de ce que Rabbi pense d'éclatant dans le *dérehk yéchara*. Ce *dérehk yéchara* est tellement éclatant qu'il constitue l'idéal de la pratique.

3.2 Utilisation du suffixe *ה-*

Quelle est cette voie droite sans *psolet*? Celle qui est *tiféret* pour qui la fait (תִּפְרֵת). À quoi renvoie *ossé'a*? Au *dérehk yéchara*? Qui fait quoi? Le problème est que 'ossé dérehk est une expression qui n'existe pas en hébreu. Le *ה-* ne renvoie pas au *dérehk yéchara*. À quoi renvoie-t-il? S'il consiste dans une voie de la voie, dans une voie légale épurée, alors on peut entendre : quiconque fait la *mitsva* (ou la *Tora*). *Ossé'a* renverrait à la *mitsva*, sous entendu au *dérehk ha-mitsvot*. Quelle est cette voie que l'homme aura triée? Celle qui constitue magnificence. *Dérehk* est une métonymie pour les *mitsvot*. Nous entendons que Rabbi parle d'un acte qui marque une véritable transfiguration du sujet, de l'agent, de celui qui fait. Son œuvre marque la transfiguration de celui qui la fait. *Tiféret* ne désigne pas quelque chose, même pas un prédicat. C'est un prédicat du prédicat, il caractérise dans le verset des Proverbes la force [*koah*] de la jeunesse. Si la force est une détermination de la jeunesse, *tiféret* est une surdétermination de la force. Il en va de même dans notre michna : le *ma'assé mitsva* est une détermination de l'agent pratiquant, un prédicat. L'œuvre est un prédicat de l'agent. La *tiféret* est une surdétermination de l'acte de *mistva*, un éclat de la pratique. À la différence que dans les proverbes (Pr. 20,29), la force est naturellement de soi, d'elle-même, de la jeunesse. La jeunesse n'a rien fait pour que la force soit son éclat. Chez nous, la pratique n'est pas de soi *tiféret*, éclatante pour le pratiquant. Pour être éclatante, la pratique nécessite le tri. Il faut que le *dérehk ha-mitsvot* s'épure en *dérehk yéchara*. La pratique ne fraie pas la voie droite, tant qu'elle n'a pas subi le tri [*birour*].

Toute pratique juive est un mélange de bon et de mauvais. Toute pratique juive est ambiguë avant le tri. Sitôt qu'on accède à la voie droite par le tri, alors on se trouve transfiguré par ses actes, par ses œuvres. L'homme est non seulement transfiguré par ses actes, mais encore par l'autre. La *tiféret* ne vient pas seulement d'une pratique épurée, mais encore d'autrui, de l'homme (*ha-adam*). C'est comme si *ha-adam* désignait l'humanité que les hommes ont en partage. Cela veut dire que la *tiféret* vient de la pratique épurée et de son humanité devenue patente. Autrement dit, l'humanité qu'il partage avec l'autre lui confère de l'éclat. On est très loin d'une pratique inhumaine. C'est dire combien la pratique qui rend les hommes laids est un fourvoiement. Si un homme n'illustre pas l'Homme, sa pratique est défigurante.